



OUEST FRANCE – 15 novembre 2017

Dupli Locminé

L'usine Cho sera construite sur l'ancien site Doux

Claude LEMERCIER

Inoccupé depuis 2008, le lieu va enfin revivre. Il laissera place, dans un an, à une unité de production d'électricité à partir de déchets, en projet depuis plusieurs années.

Le projet

On aurait pu croire le projet Cho Locminé, lancé par la société Cho Power, filiale du spécialiste français du traitement des déchets **Europlasma**, enterré. Il n'en est rien.

Dans l'édition de dimanche 12 novembre du journal Sud-Ouest, on peut lire ceci : « L'usine de valorisation de déchets de Morcenx, sortie de terre en 2012, est désormais opérationnelle. Dotée d'une technologie unique au monde, elle ouvre des perspectives intéressantes à **Europlasma**, qui avait bien failli disparaître. » Cho Morcenx, dans les Landes, est l'usine-mère qui doit développer la technologie de gazéification des CSR (combustibles solides de récupération) pour d'autres implantations, dont Locminé.

Elle a connu de graves difficultés techniques ces cinq dernières années, à tel point que la société a été confrontée à d'importants soucis financiers. C'est désormais du passé. Elle a obtenu sa « Final acceptance », prouvant qu'elle répond aux critères nécessaires à son exploitation industrielle.

Carton, bois, plastique...

Le maire, Grégoire Super, était récemment à Morcenx et il le confirme. « Cette usine pilote est dans un état de fonctionnement maximum », explique-t-il.

Cho Locminé utilisera des déchets résiduels d'activité économique de la région : carton, bois, plastique, etc.

Et du bois d'origine forestière.

Après broyage, le tout sera transformé en gaz pour alimenter des génératrices, qui produiront de l'électricité et de la chaleur.

L'usine de production d'électricité sera installée à la place de l'ancienne usine Doux, à l'ouest de la ville. Sa capacité permettra de répondre à la consommation de 42 000 habitants.

L'ex-usine Doux a été entièrement déconstruite. « Elle est à l'état de petits cailloux. Cho utilisera le béton broyé pour faire des plates-formes sur place. » La société qui porte le projet est actuellement dans la phase du « montage financier ».

Deux autres projets similaires avaient été lancés. L'un à Montauban-de-Bretagne, Cho Brocéliande, a été abandonné en 2015. Les élus considéraient à l'époque que Cho Morcenx n'était pas fiable. L'autre à Thouars, dans les Deux-Sèvres, Cho Tiper, suit son cours. Pour le maire, « Thouars sera lancé au début 2018 et Locminé à la fin 2018 ».

Et qu'en est-il du recours déposé par les opposants au tribunal administratif ? « Il a été classé sans suite. » Si le dossier aboutit, c'est « un investissement de 50 millions d'euros avec cinquante emplois directs ou indirects », rappelle Grégoire Super. Et une pierre de plus, avec le site Liger, dans le projet global de la municipalité : faire de Locminé une commune énergiquement autonome.

L'usine de production d'électricité sera installée à la place de l'ancienne usine Doux. L'unité de production d'électricité devrait enfin sortir de terre. Permettant à Locminé, déjà forte de son pôle Liger, de devenir la première ville de Bretagne autonome en énergie.

La matière première est composée de déchets résiduels d'activité économique.

DR